

SDSI : JOURNÉE D'ACTION LE 14 OCTOBRE 2011

Les représentants des sites informatiques de l'Assurance Maladie (CTI et CNAMTS), du Régime Minier et du GIE/SV, réunis le 3 octobre à Paris, appellent l'ensemble des collègues impactés par le SDSI de la CNAMTS à une journée d'action le 14 octobre 2011.

Les agents des sites informatiques sont invités à porter leurs revendications aux directions de chaque organisme :

- Maintien des sites avec des missions pérennes et des moyens adaptés.
- Maintien des métiers sur place avec des garanties d'évolution de carrière.
- Halte à la sous traitance à outrance et maîtrise de l'outil informatique par les personnels de l'Assurance Maladie.
- Arrêt de la mise en œuvre sournoise du SDSI

Chaque site est invité à compléter ces revendications nationales par des demandes correspondant à la situation locale.

Ne laissons pas mettre en danger l'informatique de l'Assurance Maladie.

Ne laissons pas démanteler notre outil de travail au service des assurés sociaux ni remettre en cause notre mission de service public.

Tous dans l'action le 14 octobre pour faire valoir nos revendications.